



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation générale
à la Transmission, aux Territoires
et à la Démocratie Culturelle

Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs

Bilan et Chiffres Clés

Décembre 2021

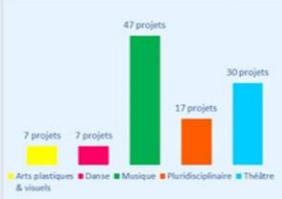
SOMMAIRE

Chiffres clés	5
Cartographie	7
L'esprit du Fonds de soutien pour les amateurs	9
Les objectifs et le fonctionnement du dispositif	9
Principaux résultats 2012/2021	10
1) LES AMATEURS	11
- Par tranche d'âge	11
- Par genre	12
- Par domaine artistique	13
- Les projets des amateurs par région	16
- Les projets des amateurs dans les fédérations partenaires	17
- Le renouvellement des groupes amateurs dans le dispositif	17
2) LES PROJETS JEUNES	18
- Par tranche d'âge et par genre	18
- Par domaine artistique	19
- Les projets des jeunes par région	20
- Les projets des jeunes amateurs dans les fédérations partenaires	20
3) LES RELAIS DU DISPOSITIF ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS	20
4) LES ARTISTES INTERVENANTS DANS LES PROJETS	22
5) CONCLUSIONS	23

Annexes

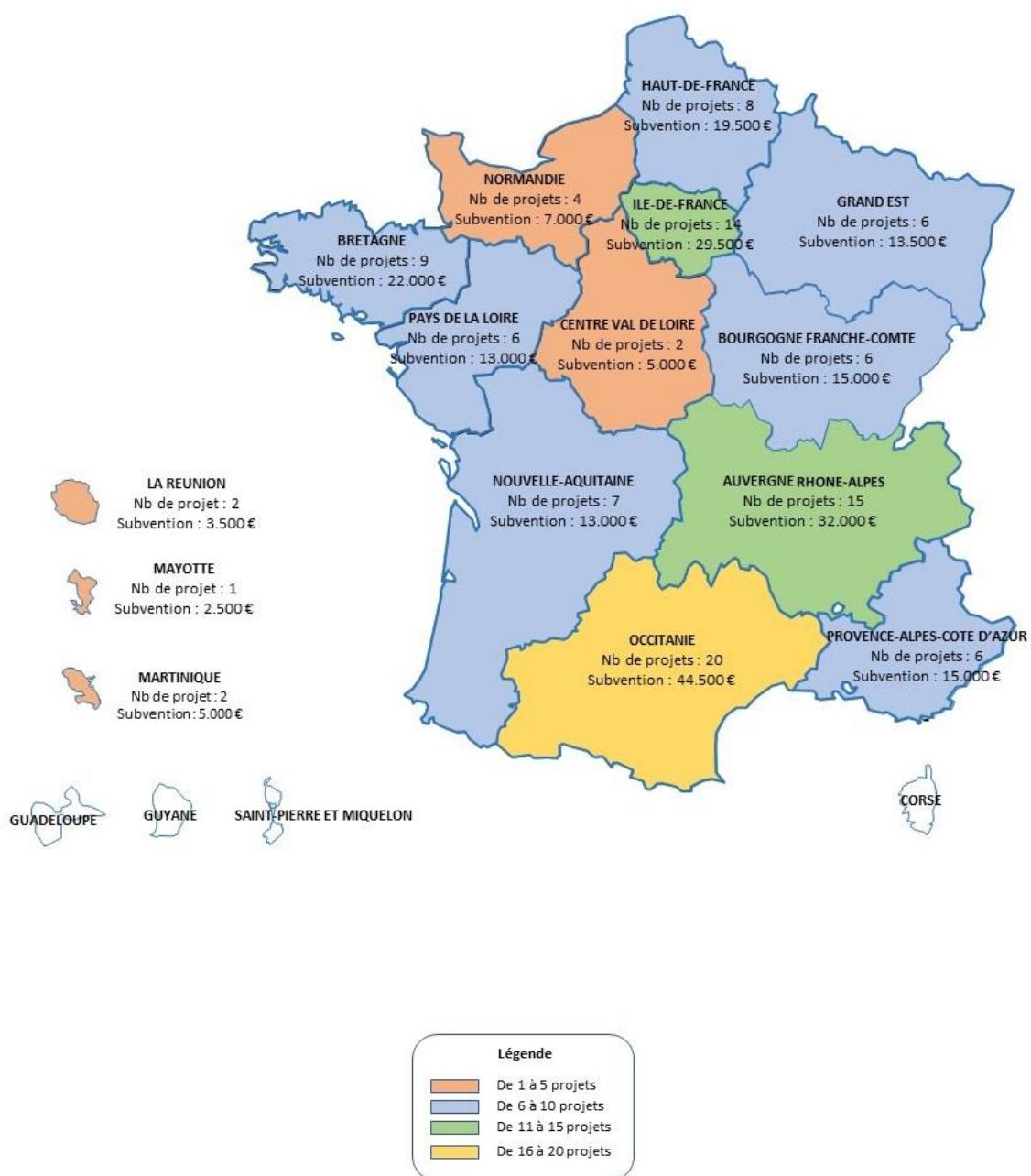
Liste des fédérations partenaires

Exemples de projets soutenus en 2021

FEIACA Pratiques artistiques des amateurs CHIFFRES CLES 2021 <small>Ministère de la culture – Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle</small>	 258 candidatures	 11 871 heures d'intervention artistique	 233 artistes professionnels et professionnels de la culture												
 108 projets aidés	 2 271 amateurs-es	 639 amateur.e.s de moins de 25 ans	 1 280 991												
 240 000	 15 régions	 <table border="1"> <thead> <tr> <th>Discipline</th> <th>Nombre de projets</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Arts plastiques & visuels</td> <td>7 projets</td> </tr> <tr> <td>Danse</td> <td>7 projets</td> </tr> <tr> <td>Musique</td> <td>47 projets</td> </tr> <tr> <td>Multidisciplinaire</td> <td>17 projets</td> </tr> <tr> <td>Théâtre</td> <td>30 projets</td> </tr> </tbody> </table>	Discipline	Nombre de projets	Arts plastiques & visuels	7 projets	Danse	7 projets	Musique	47 projets	Multidisciplinaire	17 projets	Théâtre	30 projets	 91 % de groupes primo-acquiseurs
Discipline	Nombre de projets														
Arts plastiques & visuels	7 projets														
Danse	7 projets														
Musique	47 projets														
Multidisciplinaire	17 projets														
Théâtre	30 projets														

FEIACA 2021

Répartition des projets aidés et des subventions



L'Esprit du Fonds de soutien pour les amateurs

Ce dispositif a été conçu pour soutenir les initiatives artistiques et culturelles des amateurs. Il cible volontairement une partie précise de ces amateurs : ceux qui font le choix de se regrouper pour développer leur pratique de façon plus autonome et aller ainsi au-delà d'une pratique de cours, de stages ou d'ateliers. Ils s'engagent alors dans une aventure différente avec des projets collectifs au sein desquels leurs choix et leur démarche artistique s'affirment et évoluent à travers l'exploration de nouvelles écritures, de nouvelles disciplines en rencontrant des artistes et/ou des professionnels de la culture.

C'est pour accompagner cette prise de risque et cette évolution en matière de répertoire et de discipline artistique que le ministère de la Culture apporte son soutien à ces amateurs.

Les objectifs et le fonctionnement du dispositif

Les objectifs principaux sont les suivants :

- prendre en compte les nouvelles pratiques artistiques et culturelles des Français ;
- encourager les initiatives artistiques des groupes d'amateurs ;
- permettre aux groupes d'amateurs de travailler leurs pratiques artistiques avec des artistes professionnels ;
- proposer un dispositif qui permette aux DRAC d'investir la question des amateurs.

Lancé par la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) en 2012, le Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs est piloté depuis 2021 la Délégation Générale à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle (DG2TDC).

Ce fonds se décline sous la forme d'un appel à projets annuel qui se déroule de décembre à juin avec une publication des résultats et une délégation de crédits en DRAC/DAC en juin-juillet.

Par la procédure de dématérialisation, l'ensemble des dossiers de candidature est adressé à la DG2TDC et aux DRAC qui émettent un avis sur chaque projet. Elle permet également aux DRAC de s'emparer pleinement de ce dispositif pour investir la question des pratiques amateurs sur leur territoire.

Les groupes peuvent être accompagnés pour le montage de leur projet par le Ministère de la Culture, les Directions régionales des Affaires Culturelles (DRAC) les DAC, les fédérations ou associations nationales partenaires et par tout acteur culturel.

Pour mieux répondre à la priorité donnée aux projets portés par des jeunes, un volet spécifique "Jeunesse" a été intégré au cahier des charges. Il est destiné à valoriser les projets initiés par des jeunes, en particulier ceux qui souhaitent devenir plus autonomes dans leurs pratiques.

Ce Fonds est donc une dimension essentielle de la priorité donnée à l'émancipation artistique et culturelle des citoyens.

En 10 ans, **2.578 dossiers de candidature** ont été reçus dans les domaines de la musique, du théâtre, du conte, de la danse, des arts plastiques, des arts de la rue et du cirque... **951 projets initiés par des groupes d'amateurs** ont pu être soutenus financièrement, soit plus de 37 % des projets déposés sur les dix éditions.

En 2021, 258 candidatures ont été déposées et **108 projets soutenus** pour un montant de 240.000 €.

Ils concernent **2.271 amateurs** dont 1.280 femmes et 991 hommes.

639 jeunes de moins de 26 ans (soit 28 %) participent à ces projets dont 229 jeunes exclusivement dans des projets avec des moins de 25 ans et 410 jeunes dans des projets intergénérationnels.

Ce sont plus de **233 artistes professionnels et professionnels de la culture** qui accompagnent ces projets.

Cette année encore, une attention particulière a été portée sur les parcours culturels présentés par les groupes en lien avec leur projet de pratique artistique. Un certain nombre de projets mettant l'accent sur l'approfondissement de l'histoire culturelle d'une discipline ou sur un parcours de spectateurs/visiteurs ont ainsi pu être retenus.

Les services déconcentrés ont fait remonter leurs avis en amont de la commission nationale, qui s'est tenue les 2 et 3 juin 2021 pour la première fois en visioconférence. Elle était constituée du Bureau des Pratiques Culturelles (DG2TDC), des différents collèges de l'inspection de la création artistique et des délégations de la DGCA. Aucun conseiller des DRAC n'a pu y participer.

Les candidats dont les projets n'ont pas été retenus sont invités à solliciter le bureau des Bureau des Pratiques Culturelles pour connaître précisément les raisons qui ont conduit la commission à prendre cette décision. Une trentaine se sont manifestés cette année. Ces échanges restent importants, ils permettent aux porteurs de projet d'identifier les points essentiels qui les ont écartés des critères de l'appel à projets et de mieux envisager de futures candidatures.

Les données du bilan 2021 viennent conforter les tendances des années précédentes :

- un réel besoin des amateurs et un vivier important : **80 % de primo-demandeurs**,
- un nombre **important** de **candidatures** malgré une deuxième année difficile pour l'exercice des pratiques artistiques en amateurs, liée aux conditions de la crise Covid.
- une répartition des amateurs par tranche d'âge et par genre, relativement constante d'une édition à l'autre, avec un nombre d'amateurs bien inférieur aux autres éditions, ce qui peut s'expliquer par la baisse du nombre de projets présentés par des groupes à effectifs élevés comme les pratiques vocales collectives.
- une régularité sur les disciplines dominantes avec de plus en plus de projets **pluridisciplinaires**.

PRINCIPAUX RESULTATS DE 2012 A 2021

Années	Candidatures	Projets aidés	Subventions	Nombre d'amateurs concernés	Projets Musique	Projets Théâtre	Projets Danse	Projets Arts plastiques & Visuels	Projets Pluridi- disciplinaires	Dont Projets Jeunes aidés
2021*	258	108	240 000 €	2271	47	30	7	7	17	19
2020*	249	101	304 000 €	4 056	34	30	17	4	13	16
2019*	310	118	240 500 €	4758	49	35	19	3	12	17
2018	206	85	235 000 €	2984	35	31	8	6	5	20
2017	248	92	240 000 €	2 690	32	28	10	12	10	27
2016	241	87	225 000 €	4 707	31	19	10	5	22	14
2015	184	71	200 000 €	3 872	25	32	10	2	2	22
2014	230	79	200 000 €	2 668	34	25	11	3	6	29
2013	355	108	186 300 €	4 593	53	36	10	7	2	–
2012	297	102	231 490 €	–	65	31	1	2	3	–
Totaux	2 578	951	2 302 290 €	32 599	405	297	103	51	92	145

* appel à projets dématérialisé.

Le volet Jeunesse a été développé à partir de 2014.

1) LES AMATEURS

Une participation cohérente avec les données nationales en matière de pratiques artistiques et culturelles des français.

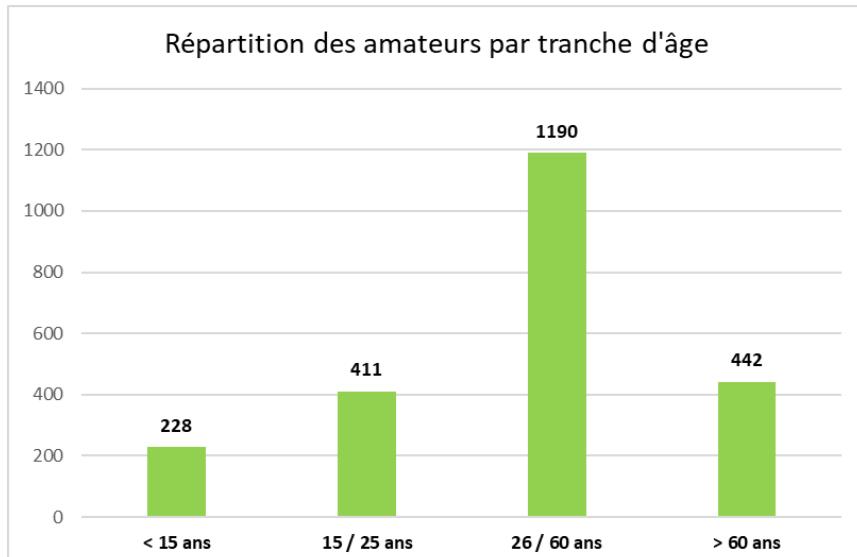
Disciplines	Total candidatures	Projets retenus	Nb d'amateurs
Arts numériques	2	0	0
Arts plastiques & visuels	23	7	89
Danse	23	7	78
Musique	93	47	1 337
Pluridisciplinaire	46	17	294
Théâtre	71	30	473
Total	258	108	2 271

Sur les deux projets « numérique » aucun n'a pu être retenu car il s'agissait de projets cinéma.

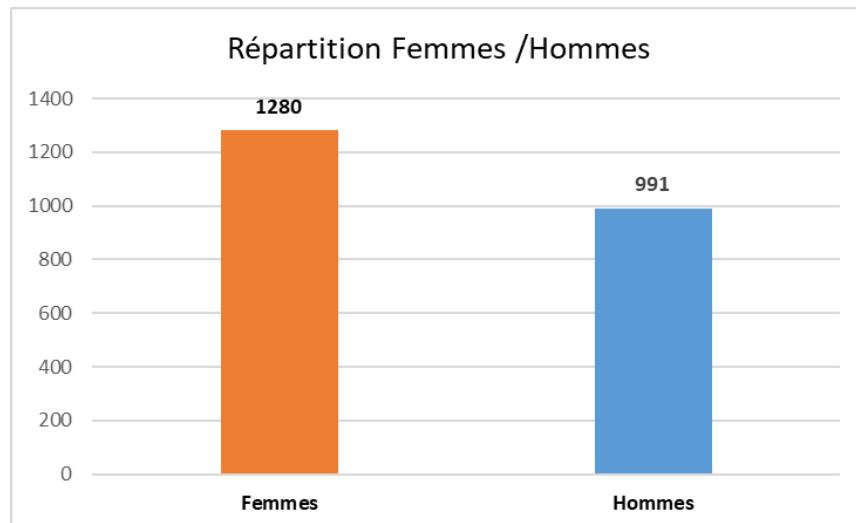
Les chiffres ci-dessous concernent uniquement les projets retenus, au nombre de 108 auquel 2.271 amateurs participent.

On peut constater que le nombre total d'amateurs est bien inférieur aux années précédentes. Alors que le nombre de projets retenus reste important en 2021. Si les conditions liées à la crise sanitaire n'ont pas diminué l'envie des groupes amateurs de se projeter dans une aventure artistique, les groupes à grand effectif sont moins nombreux à présenter des projets.

- Par tranche d'âge

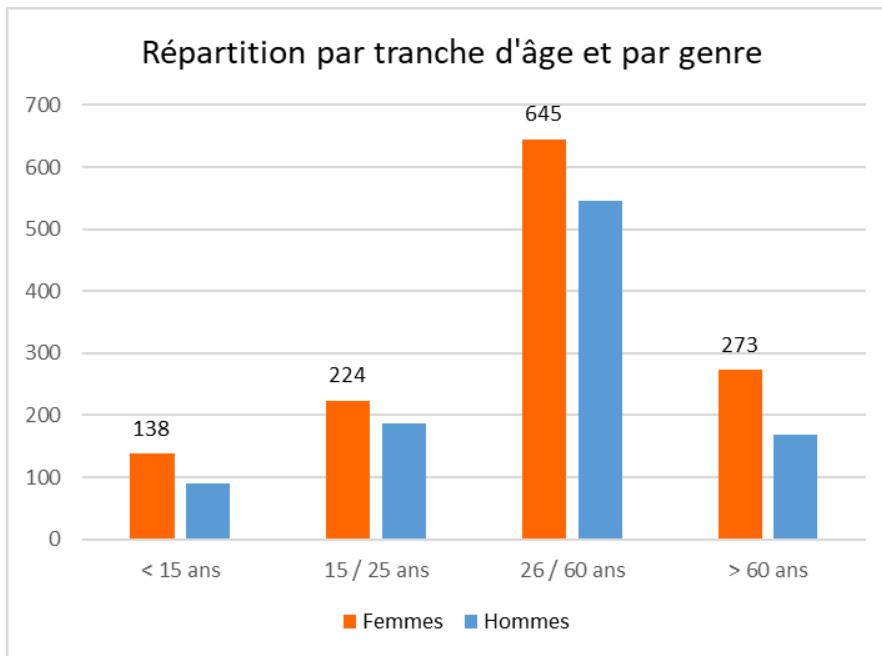


- Par genre



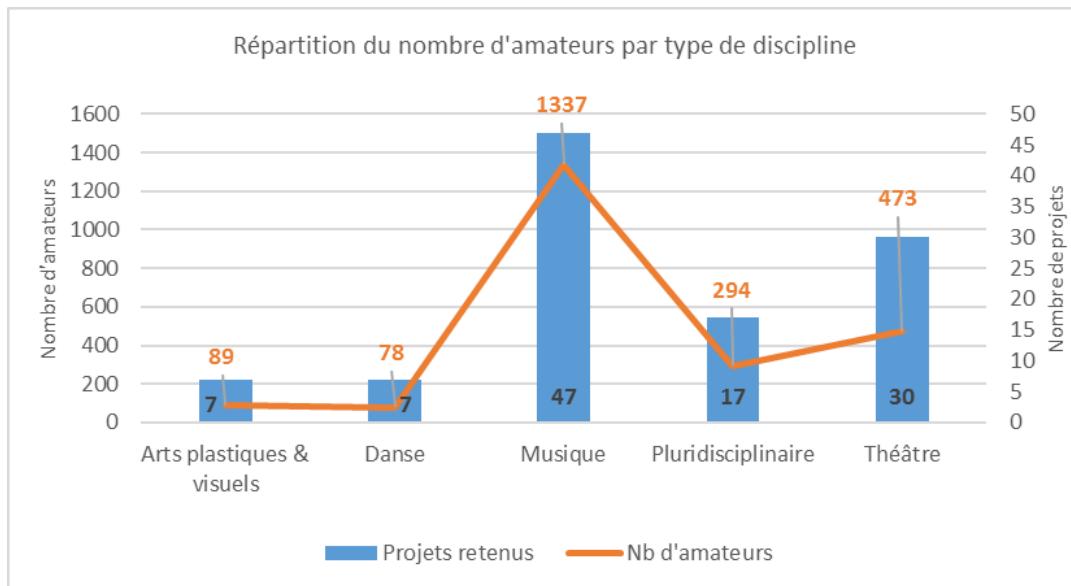
Comme chaque année une présence féminine chez les amateurs plus importante avec 56% contre 43% pour les hommes.

Par tranche d'âge et par genre



- Par domaine artistique

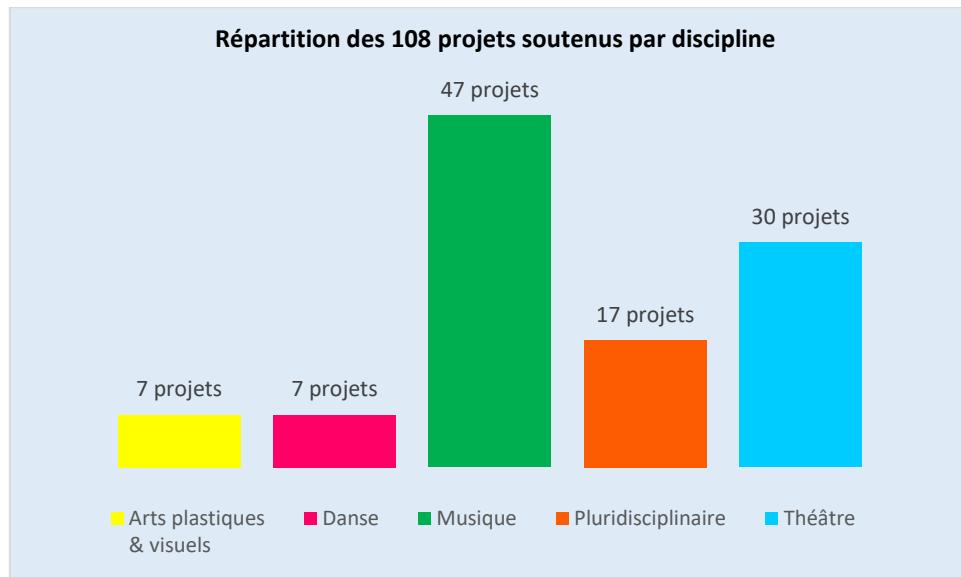
Les projets des amateurs par domaine artistique et nombre d'amateurs



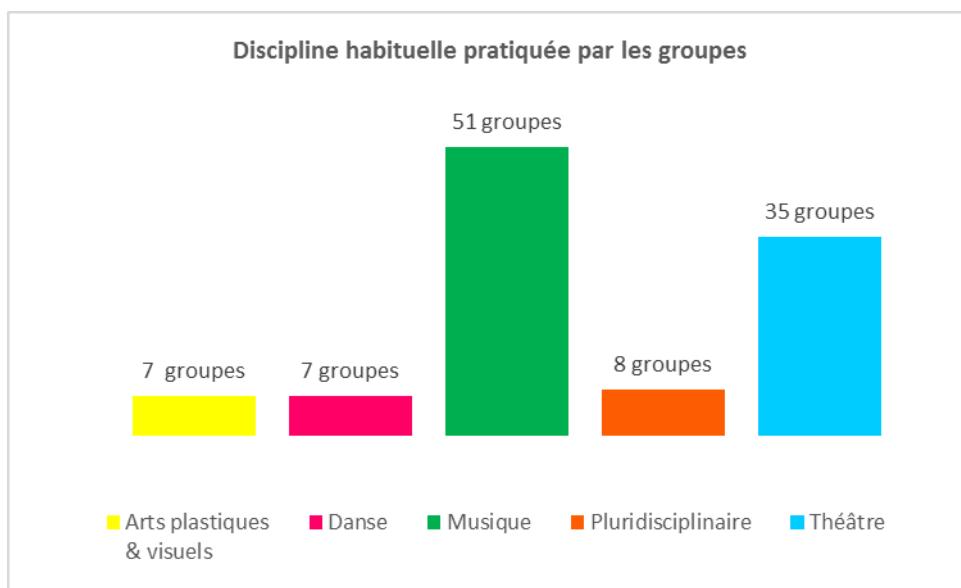
Il s'agit ici des disciplines artistiques des projets et non celles pratiquées habituellement par le groupe.

Les dernières années, on constatait quelques variations sur le nombre de projets par discipline avec une constante sur les disciplines dominantes, musique et théâtre. Cette année la part de projets soutenus en musique reprend une place importante (43 % contre 34% en 2020), le nombre de projets théâtre reste stable et une tendance à faire le choix de projets artistiques pluridisciplinaires alors que la pratique habituelle du groupe ne l'est pas forcément (voir ci-dessous).

Les disciplines artistiques des projets retenus



Les disciplines habituelles pratiquée par les groupes



Les projets des amateurs par domaine artistique détaillé

Disciplines représentées	Nb de candidatures	Nb de projets retenus
MUSIQUE	97	50
Musique	8	4
Fanfare	3	3
Musique ancienne	1	1
Musique classique	4	1
Musique contemporaine	8	4
Musiques actuelles	27	11
Musiques du monde	7	3
Musiques traditionnelles	5	3
Opéra	4	2
Orchestre	9	4
Pratiques vocales collectives	21	14
THEATRE	75	32
Théâtre	66	26
Théâtre d'improvisation	2	1
Arts du cirque	5	3
Mariionnettes	2	2
DANSE	25	7
Danse	2	0
Danse contemporaine	15	3
Danse hip-hop	3	1
Danse jazz	3	2
Danses du monde	1	1
Danses traditionnelles	1	0
PLURIDISCIPLINAIRE	35	11
Comédie musicale	13	4
Pluridisciplinaire	22	7
ARTS PLASTIQUES ET VISUELS	22	7
Arts plastiques et visuels	19	6
Photographie	3	1
Arts numériques	2	0
Cinéma	1	0
Film d'animation (Stop motion)	1	1
Total général	258	108

Un nombre important de projets en musiques actuelles, 11 projets soutenus dont 4 groupes de « jeune » de moins de 26 ans.

Pour la première fois cette année, deux projets retenus proposent le Stop-motion ou film d'animation (dont un répertorié dans arts plastiques et visuels). L'un est associé aux arts du cirque et l'autre à la pratique de la vannerie.

Parmi l'ensemble des projets déposés, les grandes tendances artistiques représentées cette année sont : le théâtre (66), les musiques actuelles (29) et les projets pluridisciplinaires (22).

En baisse par rapport à 2020 : la danse contemporaine (15 contre 26 en 2020), la comédie musicale (13 contre 21), la pratique vocale collective (21 contre 41) et la photographie (3 contre 13).
A noter également l'absence de projet avec le conte (21 en 2020).

Dans le dossier de candidature, est renseigné la discipline principale du projet artistique par grande catégorie (voir tableau page 11). Il est ensuite demandé de préciser la discipline ce qui permet une visibilité sur la pluralité des formes artistiques représentées à travers les projets déposés par les amateurs.

- Les projets des amateurs par région

Une présence forte de projets (déposés et soutenus) est marquée cette année en Occitanie puis comme les années précédentes en Auvergne-Rhône-Alpes et en Ile-de-France dans les deux régions à fortes populations urbaines, et suivi nouvellement par la Nouvelle Aquitaine où l'on distingue une importance de porteurs de projets affiliés à une fédération partenaire.

Les projets déposés et soutenus dans les territoires ultramarins sont assez peu nombreux cette année.

REGIONS	PROJETS					Dont porteurs de projets affiliés*		
	Total candidatures	FAVORABLE	DEFAVORABLE	Nb d'amateurs concernés	SUBVENTIONS	Favorable	Total candidatures	Subventions
AUVERGNE-RHONE-ALPES	35	15	20	183	32 000 €	8	12	15 000 €
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	14	6	8	181	15 000 €	3	5	7 500 €
BRETAGNE	25	9	16	212	22 000 €	2	4	4 500 €
CENTRE VAL-DE-LOIRE	7	2	5	19	5 000 €	0	0	0 €
CORSE	1	0	1	0	0 €	0	1	0 €
GRAND EST	21	6	15	176	13 500 €	3	5	6 000 €
GAUDELOUPE	1	0	1	0	0 €	0	0	0 €
HAUTS DE FRANCE	15	8	7	222	19 500 €	5	8	12 500 €
ILE-DE-FRANCE	32	14	18	439	29 500 €	4	5	8 000 €
LA REUNION - OCEAN INDIEN	3	2	1	15	3 500 €	0	0	0 €
MARTINIQUE	4	2	2	19	5 000 €	0	1	0 €
MAYOTTE	1	1	0	4	2 500 €	0	0	0 €
NORMANDIE	5	4	1	54	7 000 €	2	2	4 000 €
NOUVELLE AQUITAINE	29	7	22	176	13 000 €	6	16	11 500 €
OCCITANIE	40	20	20	368	44 500 €	6	11	13 500 €
PACA	12	6	6	65	15 000 €	2	3	5 500 €
PAYS DE LA LOIRE	13	6	7	138	13 000 €	4	5	8 500 €
Total	258	108	150	2271	240 000 €	45	78	96 500 €

* Affilié : adhérent à une fédération nationale partenaire.

Sur 108 projets aidés cette année, 41% (contre 47 % en 2020) des porteurs de projets sont adhérents.

Cette année, un certain nombre de projets éligibles n'ont pas été soutenus, ayant déjà été aidés les années précédentes. La priorité a donc été donnée aux groupes n'ayant jamais bénéficié du soutien du FEIACA afin que le montant accordé puisse permettre la réalisation du projet.

En 2021, la moyenne de subvention par projet est de 2.222 € (3009 € en 2020 et 2038 € en 2019). Les subventions accordées s'échelonnaient de 1.000 à 3.000 €.

- **Les projets des amateurs dans les fédérations partenaires**

		Projets			
Affiliation à une fédération		Nb de candidatures	Favorable	Défavorable	Subventions
Danse	FFDANSE	6	4	2	9 500 €
Cirque	FFEC	7	4	3	10 500 €
Musique	A Cœur Joie	5	4	1	8 000 €
	CFBF	1	1	0	2 000 €
	CMF	12	6	6	8 500 €
	FAMDT	3	3	0	7 500 €
	UFF	3	3	0	7 000 €
	FNCTA	15	8	7	20 500 €
Education Populaire	CMJCF	3	3	0	7 000 €
	FFMJC	6	3	3	5 000 €
	FCSF - Centres sociaux	9	2	7	4 000 €
	Ligue Enseignement	4	2	2	3 000 €
Autres	Familles Rurales	1	1	0	2 000 €
	FSCF	3	1	2	2 000 €
	Autres	24	9	15	22 000 €
	Non affiliés/Non renseignés	156	54	102	121 500 €
	Total général	258	108	150	240 000 €

- **Le renouvellement des groupes amateurs dans le dispositif**

Types de candidature	Nb de candidatures	Projets Favorable
Primo candidats	205	98
Déjà candidaté mais non soutenu	21	7
Déjà soutenu	32	3
Total	258	108

Un taux important de nouveaux candidats cette année (79 %). 90 % d'entre eux ont été soutenus.

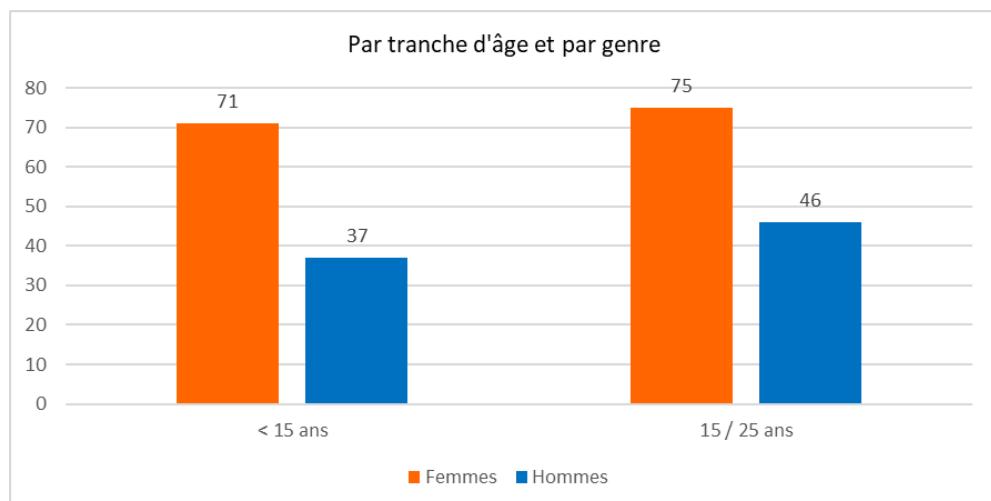
D'année en année, le renouvellement des candidats montre le vivier important de groupes d'amateurs. On peut d'ailleurs constater (voir tableau page 18) que l'information concernant l'appel à projets circule fortement par le bouche à oreille.

2) LES PROJETS JEUNES

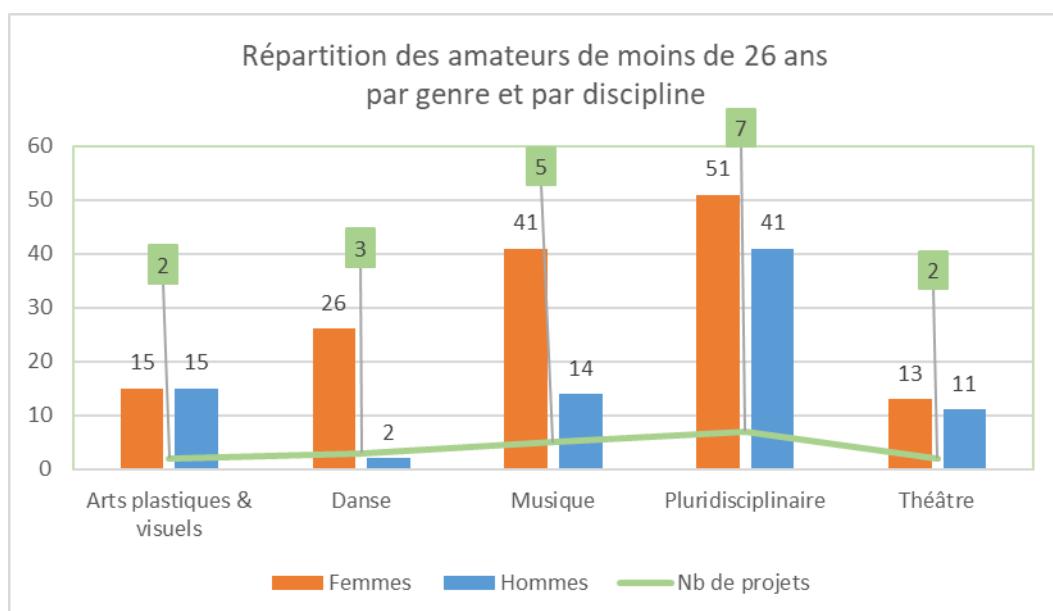
19 projets de jeunes ont été retenus sur 43 candidatures, soit 44 % (36 % en 2021 et 30% en 2019). Cela représente 229 jeunes de moins de 26 ans.

On retrouve également 410 jeunes dans les projets intergénérationnels, portant la totalité à 639 jeunes tous projets confondus.

- Par tranche d'âge et par genre



- Par genre et discipline artistique



- Par domaine artistique

Les projets des jeunes amateurs par domaine artistique

Disciplines	Nb candidatures / Projets Jeune	Projets retenus	Subventions
Arts numériques	1	0	0 €
Arts plastiques & visuels	5	2	3 500 €
Danse	6	3	8 000 €
Musique	10	5	10 000 €
Pluridisciplinaire	14	7	17 500 €
Théâtre	7	2	5 000 €
Total général	43	19	44 000 €

Par domaine artistique détaillé

Disciplines artistiques	Projets Jeune retenus	Nb d'amateurs	Subventions
Arts du cirque	1	14	2 000 €
Arts plastiques et visuels	2	30	3 500 €
Danse contemporaine	1	8	3 000 €
Danse jazz	1	14	2 500 €
Danses du monde	1	6	2 500 €
Film d'animation (stop motion)	1	13	3 000 €
Musique	1	12	3 000 €
Musiques actuelles	4	33	8 000 €
Pluridisciplinaire	5	66	12 500 €
Pratiques vocales collectives	1	22	2 000 €
Théâtre	1	11	2 000 €
Total général	19	229	44 000 €

- **Les projets des jeunes par région**

REGION	Total candidature	Projets retenus	Subventions
AUVERGNE-RHONE-ALPES	4	2	3 000 €
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	1	0	0 €
BRETAGNE	2	0	0 €
CENTRE VAL-DE-LOIRE	2	1	3 000 €
GRAND EST	1	0	0 €
HAUTS DE FRANCE	1	1	3 000 €
ILE-DE-FRANCE	7	1	3 000 €
LA REUNION - OCEAN INDIEN	1	1	2 500 €
NOUVELLE AQUITAINE	8	3	5 500 €
OCCITANIE	9	6	13 000 €
PACA	4	3	8 000 €
PAYS DE LA LOIRE	3	1	3 000 €
Total	43	19	44 000 €

- **Les projets des jeunes amateurs dans les fédérations partenaires**

Fédérations partenaires	Total candidatures	Projets retenus	Nb d'amateurs	Subventions
CMJCF	1	1	5	2 500 €
Familles Rurales	1	1	14	2 000 €
FCSF - Centres sociaux	5	2	34	4 000 €
FFDANSE	2	2	22	5 500 €
FFEC	2	1	13	3 000 €
FFMJC	2	2	9	4 000 €
Total	13	9	97	21 000 €

3) LES RELAIS DU DISPOSITIF ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Lors du lancement annuel du dispositif, les éléments d'information et de communication de l'appel à projets sont adressés très largement, aussi bien aux labels, réseaux, fédérations et partenaires du ministère de la Culture qu'à tout autre acteur identifié pouvant être le relai de ces informations auprès de groupes de pratiques artistiques amateurs.

Ces relais permettent de diffuser l'information autour de l'appel à projets et pour beaucoup d'entre eux, ils sont aussi en capacité d'accompagner les groupes d'amateurs et/ou porteurs de projets à la compréhension de ce dispositif et au montage du projet.

Les tableaux ci-dessous proviennent des réponses déclarées par chaque candidat dans le dossier de candidature en ligne aux questions "comment avez-vous pris connaissance du dispositif", "avez-vous été accompagné pour le montage de votre projet" et "si oui, précisez".

Ces tableaux ne doivent pas être mis en corrélation avec le tableau "Les projets des amateurs dans les fédérations partenaires" (p. 17) qui concerne uniquement les associations affiliées à une fédération. Or ici, les candidats peuvent avoir obtenu l'information auprès d'un "relai" fédéral ou non, et être accompagnés par un autre relai.

Le nature de l'information collectée ne permet pas d'analyser les modalités d'accompagnement des porteurs de projets. Il peut s'agir d'une information généraliste sur le dispositif jusqu'à un accompagnement au montage de projet.

Il faut également préciser que les réponses apportées sont renseignées en fonction d'un menu déroulant proposé, donc fermé, qui ne permet qu'une analyse indicative.

Paradoxalement, alors que l'effort est porté sur l'élargissement des relais, on peut constater que 20 % des candidats ont pris connaissance du dispositif par le bouche à oreille. Viennent ensuite les sites internet des DRAC et celui du ministère. On peut ainsi imaginer que les amateurs sont en recherche d'aide et que leur recherche sur internet les a amenés jusqu'aux sites institutionnels.

Cela souligne également l'importance des réseaux sociaux pour la circulation de l'information plaidant pour la communication moins institutionnelle et sans doute plus proche des nouvelles pratiques d'aujourd'hui.

L'ensemble des fédérations partenaires représente également une part importante (23 %) du relai de l'information.

Les candidats ont pris connaissance du dispositif par :	Nb de candidats
Bouche à oreille	51
Site Internet DRAC	34
Site Internet ministère de la Culture	32
Relais associatifs	21
Collectivités territoriales	20
FNCTA	18
CMF	11
Lieu culturel	10
Agence culturelle territoriale	9
Moteur de recherche internet	9
FFEC	7
FFMJC	6
A Cœur Joie	5
FCSF - Centres sociaux	4
UFF	4
FSCF	3
Ligue Enseignement	3
Mailing DGCA	3
FFDANSE	2
CFBF	1
CMJCF	1
CROUS	1
FAMDT	1
Universités	1
Non renseigné	1
Total	258

Accompagnement des projets

Les candidats ont été accompagnés dans leur projet par :	Nb de candidats
Lieu culturel	17
Relais associatifs	14
DRAC	9
Collectivités territoriales	8
FNCTA	6
A Cœur Joie	5
UFF	3
FCSF - Centres sociaux	2
FFEC	2
FFMJC	2
Universités	2
CFBF	1
CMF	1
CROUS	1
FFDANSE	1
FSCF	1
Ministère de la Culture	1
Total général	77

En 2021, sur les 77 candidats déclarant avoir été accompagnés pour le montage de leur projet, 47 ont reçu un avis favorable, soit 61 %.

On peut remarquer également que les lieux culturels sont relativement nombreux à accompagner les projets.

4) LES ARTISTES INTERVENANTS DANS LES PROJETS

Ce sont 233 artistes professionnels et professionnels de la culture qui interviennent dans les 108 projets, portant à plus de 11.870 heures, le temps d'intervention artistique.

De nombreux projets font appel à plusieurs artistes professionnels intervenants, allant d'un intervenant à dix intervenants pour un même projet.

5) CONCLUSION

Les dix années du FEIACA confirment :

- L'appel à projet qui touche tous les ans beaucoup de nouveaux groupes (79 % de primo-demandes). Sa diffusion auprès de l'ensemble des relais reste un point d'appui important pour le bon fonctionnement de ce dispositif témoignant **d'une vitalité exceptionnelle de la pratique artistique et culturelle** des amateurs.
- Un **engagement important et constant des artistes et professionnels de la culture** auprès des amateurs assurant une présence artistique au plus près de la pratique des amateurs et par conséquent une dimension non négligeable de l'emploi artistique.
- le développement d'une culture de projets chez les praticiens amateurs et leurs fédérations ;
- une meilleure observation des pratiques du terrain, et plus modestement de leur évolution, par le ministère de la Culture et les fédérations ;
- une meilleure prise en compte d'une démarche des groupes par rapport à celle de l'offre des structures ;

Toutefois, on peut constater :

- un réel déséquilibrage des projets en matière de discipline artistique que l'on peut tout de même pondérer par la présence de projets pluridisciplinaires et le choix pour de nombreux groupes de se confronter à une discipline autre que celle de leur pratique habituelle. Quant aux arts plastiques et visuels, ils se pratiquent davantage en individuel qu'en groupe (critère de cet appel à projets : quatre personnes minimum doivent composer le groupe).
- d'une pratique artistique numérique davantage tournée vers un usage de technologie avancée plutôt qu'au service d'un processus de création.
- d'une stabilité des projets des jeunes qui restent toutefois insuffisamment nombreux.

FEIACA
Fédérations /Associations nationales partenaires

Nom	Sigle
A Cœur Joie	ACJ
Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France	CMJCF
Confédération française des batteries fanfares	CFBF
Confédération musicale de France	CMF
Confédération Nationale des Foyers Ruraux	CNFR
Fédération des Associations de Musique et de Danse Traditionnelles	FAMDT
Fédération française de danse	FFD
Fédération Française des Écoles de Cirque	FFEC
Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture	FFMJC
Fédération nationale des centres musicaux ruraux	FNCMR
Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation	FNCTA
Fédération Nationale des Écoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles	FNEIJMA
Fédération sportive et culturelle de France	FSCF
La Ligue de l'Enseignement	
Recherche et pédagogie musicale	RPM
Union des fanfares de France	UFF